



Communiqué de presse  
20 mars 2025



## Les 15 organisations des filières bâtiment et déchets entendues par le gouvernement sur la complexité de la mise en œuvre de la REP PMCB et l'urgence d'engager une nouvelle concertation

L'appel des filières « bâtiment » et « déchets », réunies en un collectif de 15 organisations professionnelles, a été entendu. La ministre de la Transition Ecologique, Agnès Pannier-Runacher, a annoncé dans un communiqué du 20 mars, l'officialisation d'un moratoire de la REP PMCB (REP Bâtiment). Il fige certaines dispositions prévues à partir de 2025, le temps de revoir collectivement les principes du dispositif et "sa mise en œuvre compliquée".

Les 15 organisations professionnelles saluent cette décision et s'engagent à contribuer activement à cette « refondation de la REP PMCB ». Elles partagent les mêmes objectifs : recadrer le paramétrage du dispositif afin d'en assurer l'acceptabilité, la soutenabilité économique et la pérennité tout en maintenant le cap d'objectifs environnementaux ambitieux.

### Contact presse :

Pour toute demande d'information complémentaire, veuillez contacter :  
Albertine Minart – Chargée des Relations Presse  
E-mail : [a.minart@capeb.fr](mailto:a.minart@capeb.fr) | Tél : 01 53 60 50 84

### À propos de la CAPEB

La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB), organisation patronale représentative de l'ensemble des entreprises du bâtiment est l'organisation patronale majoritaire dans l'artisanat du Bâtiment (c'est-à-dire les entreprises inscrites au répertoire des métiers qui emploient ou non des salariés). La CAPEB est la première organisation professionnelle de France en nombre d'adhérents (62 000 entreprises). Elle représente à ce titre :

- 500 000 entreprises, soit 96 % des entreprises du bâtiment, employant entre 1 et 10 salariés
- 570 000 salariés, soit 45 % des salariés dont 14 % de femmes
- 60 000 apprentis formés dans le bâtiment

- Presque la moitié du chiffre d'affaires du bâtiment (47 %)

Suivez la CAPEB sur les réseaux sociaux pour ne rien manquer de ses actualités, événements et actions :

- [Espace presse](#)
- **X** : @capeb\_fr
- **Facebook** : @capeb.nationale
- **LinkedIn** : @capeb